



BILDUNG | FORMATION | BIELBIENNE

Catalogue général des branches de l'examen final

Assistants médicale réforme

Aperçu du catalogue des branches

	<i>Pondération</i>
1. Travaux pratiques (3h30)	30%
3. Connaissances professionnelles (6h20)	30%
4. Enseign. des conn. prof. notes d'école	20%
5. Culture générale	20%

Catalogue général des branches

1 Travaux pratiques

⇒ *note doit être égale ou supérieure à 4 !!!*

Attribution de la note

- Pos. 1 objectif général 1.1 – relations avec le patient
- + Pos. 2 objectif général 1.2 – processus diagnostiques et thérapeutiques (radiologie est obligatoire)
- + Pos. 3 objectif général 1.3 – processus d'entreprise
- + Pos. 4 objectif général 1.5 – Hygiène, sécurité au travail, protection de la santé et de l'environnement

(Position 2 coefficient 3 / Position 1, 3, 4 coefficient 1)

: 6 (arrondie à une décimale)

= **Note de branche travaux pratiques (compte pour 30%)**

2 Connaissances professionnelles

Attribution de la note

- Pos. 1 objectif général 1.2 – Processus diagnostiques et thérapeutiques (écrit, 120 minutes)
- + Pos. 2 objectif général 1.3 – Processus d'entreprise (écrit, 120 minutes)
- + Pos. 3 objectif général 1.4 – Bases médicales (écrit, 100 minutes) Examen et conclusion de cette matière à la fin du 4e semestre
- + Pos. 4 objectif général 1.6 – Langue étrangère (oral, 15 minutes).

: 4 (arrondie à une décimale)

= **Note de la branche connaissances professionnelles (compte pour 30%)**

3 Enseign. des conn. prof. notes d'école

Attribution de la note

	Pos. 1	relation avec les patients
+	Pos. 2	processus diagnostiques et thérapeutiques (labo/radio/assistance)
+	Pos. 3	processus d'entreprise (info/corresp. médic./administration)
+	Pos. 4	bases médicales (chimie/physique/math/ana/physio/bio/termino/ patho/pharmaco)
+	Pos. 5	langue étrangère (allemand)

:5 (arrondie à la décimale)

=	Note de la branche enseign. des conn. prof. notes d'école (compte pour 20%)
---	---

4 Culture générale*Attribution de la note*

	Pos. 1	travail personnel
+	Pos. 2	examen standardisé écrit
+	Pos. 3	notes d'école (langue et communication / société)

: 3 (arrondie à une décimale)

=	Note de la branche culture générale (compte pour 20%)
---	---

III Directives importantes**Résultat d'examen**

La note globale correspond à la somme des notes de branche, divisée par 6, elle est arrondie à la première décimale.

Notes d'école

La note d'école est la moyenne notes d'école pour les branches indiquées et sera arrondie à une décimale.

Art. 20 Conditions de réussite, calcul et pondération des notes

1 La procédure de qualification avec examen final est réussie si:

- a. la note du domaine de qualification «travail pratique» est supérieure ou égale à 4;
- b. la moyenne de la note du domaine de qualification «connaissances professionnelles» et de la note d'expérience de l'enseignement des connaissances professionnelles est au moins égale à 4, et
- c. la note globale est supérieure ou égale à 4.

2 La note globale correspond à la moyenne, arrondie à la première décimale, des notes pondérées des domaines de qualification de l'examen final ainsi que de la note d'expérience pondérée.

3 La note d'expérience correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des notes de l'enseignement des connaissances professionnelles figurant dans les bulletins semestriels.

4 Pour le calcul de la note globale, les notes sont pondérées de la manière suivante:

- a. travail pratique: 30 %;
- b. connaissances professionnelles: 30 %;
- c. culture générale: 20 %;
- d. note d'expérience: 20 %.